

p. 100 croient que Gallup est un cheval». En se fondant sur des considérations scientifiques rigoureuses, bien sûr.

* * *

LA CRÊTE DE VIMY

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, comme vous le savez, les Canadiens rendront partout hommage la semaine prochaine à la mémoire des membres du Corps d'armée canadien qui, il y a 75 ans, a réussi là où tant d'autres avaient échoué avant eux en prenant d'assaut la crête de Vimy.

Cette victoire à la crête de Vimy marque, pour bon nombre d'historiens, la naissance réelle du Canada en tant que nation, le moment où notre pays a laissé derrière lui les derniers vestiges du colonialisme. Cette fameuse victoire est attribuable à la bravoure et l'intelligence de ceux qui y ont combattu. Les officiers canadiens, venus de la vie civile pour la plupart, ne s'obstinaient pas à perpétuer les tactiques militaires de batailles antérieures; leur succès est en réalité attribuable pour une bonne part au fait qu'ils étaient prêts à innover et à adopter de nouvelles tactiques. D'autre part, chaque membre du Corps d'armée canadien s'est vu attribuer un rôle; muni d'explications, chacun formait en réalité un élément vital du processus.

Nous savons ce que Vimy signifiait pour les Canadiens il y a 75 ans. Cette victoire pourrait aussi prendre un sens important pour l'avenir si nous suivons l'exemple de cette génération de pionniers qui, devant la crête de Vimy, ont refusé de se laisser abattre par les obstacles à surmonter. Ils y ont vu au contraire une occasion à saisir.

Monsieur le Président, puissions-nous faire preuve de la discipline nécessaire pour marcher dans leurs traces.

* * *

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, l'APECA a publié récemment l'édition 1991 de *l'État de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat dans la région de l'Atlantique*. Cette étude révèle que les dépenses de R-D au Canada atlantique sont inférieures de 35 p. 100 à la moyenne canadienne. Elles sont de 78 p. 100 inférieures aux dépenses ontariennes et de 30 p. 100 inférieures aux dépenses québécoises.

• (1410)

Pour combler l'écart, il faudra augmenter considérablement ces dépenses. La plus grande motivation serait d'accorder un avantage fiscal aux entrepreneurs qui engageraient leurs propres fonds.

Le moyen le plus efficace pour stimuler les dépenses de R-D est le crédit d'impôt à l'investissement, qui est entièrement remboursé aux sociétés privées dont le con-

Article 31 du Règlement

trôle est canadien. Actuellement, le taux est fixé à 35 p. 100 pour la région de l'Atlantique, mais il devrait être porté à 60 p. 100. Une telle initiative favoriserait un regain très apprécié de l'esprit d'initiative et de la créativité dans cette région. Elle montrerait en outre que le gouvernement veut favoriser le développement régional et la concurrence dans les années 90.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. Brian O'Kurley (Elk Island): Monsieur le Président, il importe de reconnaître qu'il faut établir un équilibre entre le développement économique et la protection de l'environnement. On considère, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde, que le concept du développement durable constitue le moyen de réaliser cet équilibre.

Sous les auspices des Nations Unies, la communauté internationale va bientôt se réunir au Brésil pour discuter du lien particulier entre l'environnement et le développement. Il faut faire en sorte que la nouvelle technologie efficace dans le domaine de la protection de l'environnement soit mise à la disposition tant des pays industrialisés que des pays en développement. Ce dont chaque pays a besoin, c'est d'un plan environnemental national pour fixer les objectifs de développement durable et décrire les processus appropriés.

Le gouvernement canadien a ouvert la voie dans ce domaine en présentant son propre Plan vert. Le premier ministre a montré sa détermination et son engagement en confirmant sa participation au Sommet de la Terre en juin. Nous savons tous qu'il faut trouver un équilibre entre le développement et la protection de l'environnement. C'est pourquoi nous devons travailler ensemble pour assurer à nos enfants une vie meilleure dans un environnement sain.

* * *

LES IMPLANTS MAMMAIRES

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, voilà plusieurs années que j'interroge le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet des implants mammaires et que je lui demande de fournir des réponses aux femmes qui en portent et qui appellent à l'aide. Le ministre a toujours refusé d'intervenir à fond dans ce dossier, faisant valoir que les femmes qui ont des problèmes avec ces implants sont peu nombreuses. Hier, j'ai reçu quatre appels téléphoniques à ce sujet.